



ALSTOM TRANSPORT

Saint-Ouen, le 11/02/2019

Le 6 février la Commission européenne a annoncé officiellement son refus du projet « Siemens/Alstom ».

En ce qui nous concerne, contrairement à notre Direction, nous ne regrettons pas cette décision car nous étions contre ce projet, tel qui nous était présenté, et qui prévoyait notamment :

- 380 millions d'euros de coût de restructuration, susceptibles de menacer de nombreux emplois,
- Une prise de contrôle d'un groupe (Alstom) par un autre (Siemens) associée à une opération purement financière se traduisant par la distribution d'un dividende exceptionnel sans précédent de 1,8 milliard d'euros qui s'ajoute aux 3,2 milliards d'euros perçus en 2015 avec le deal ALSTOM-GE.

Les pseudo-garanties sur l'emploi, du « *même tonneau* » que celles qui avaient été faites en son temps dans le cadre de la vente des activités énergie d'Alstom au groupe américain GE, n'étaient que poudre aux yeux : sur les 1000 emplois nets que devait créer GE, seuls 25 ont été créés !!

Si l'opération ne présentait pas de risque pour l'emploi :

- Pourquoi la Direction avait-elle refusé obstinément, pendant toute la procédure, de donner aux représentants du personnel le détail des « synergies » évaluées à près de 500M€ et prévues durant les premières années de la mise en œuvre de ce projet ?
- Pourquoi, lors d'une réunion, la Direction a-t-elle dit qu'elle ne voulait pas que les informations sur les synergies soient rendues publiques car elles eussent été « anxigènes » pour les salariés ?

Après le veto de la Commission européenne, alors que des sites comme La Rochelle sont confrontés à des problèmes de sous-charge, nous réaffirmons nos revendications :

- **Maintien de tous les sites et de tous les emplois sur chaque site !**
- **Arrêt des délocalisations d'activités dans les pays à bas coût de main-d'œuvre !**
- **Mise en place d'une véritable stratégie industrielle pour le ferroviaire, en France et en Europe**